

*Centre de Formation*

**Durée**

2,00 jour(s)

14:00 heures

**Public**

La formation s'applique à tout intervenant travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant renouveler son habilitation HN1

**Objectifs de la formation**

Être capable de mettre en œuvre les règles de base de la culture sûreté, en lien avec la protection des intérêts lors de son intervention et d'adapter son comportement à chaque risque identifié en appliquant les dispositions décrites dans l'analyse de risques de son chantier : incendie, sécurité générale, assurance de la qualité, environnement.

**Programme**

- La politique de protection des intérêts
- La culture sûreté nucléaire
- Le Recueil de Prescriptions du Personnel
  - Incendie - Explosion
  - Environnement
- Le fonctionnement d'une centrale REP
- Le repérage des locaux et des matériels
- Les règles d'assurance de la qualité pour Intervenant : NT 85-114
- Les Pratiques de Fiabilisation de l'Intervention
- La mise en situation sur chantier-école portant sur l'ensemble des domaines précités

**Méthodes et supports**

- Progression pédagogique par objectifs
- Méthode participative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- Chantier-école possédant l'agrément EDF

**Prérequis**

1. Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé
2. Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN Niveau 1 en cours de validité